



GEORGES LYON-CAEN

*Né le 25 décembre 1921
à Paris (XVI^e)*

MORT POUR LA FRANCE

LE 24 AOÛT 1944
À SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL
(SAÔNE-ET-LOIRE)

Après avoir fait ses études au lycée Janson-de-Sailly et y avoir remporté de remarquables succès, Georges Lyon-Caen se fit inscrire en 1939 à la Faculté des Lettres de Paris, pour préparer la licence ès lettres (section d'histoire). Il obtient, en juin 1940, son Certificat d'études supérieures classiques et celui d'histoire moderne et contemporaine; en février et juin 1941, celui de géographie et d'histoire du Moyen Âge. Les mesures de discrimination anti-sémites, prises par le gouvernement de Vichy, le contraignent alors à interrompre ses études.

Réfugié en Algérie, il est encore victime des préjugés raciaux et les autorités locales l'empêchent, après le débarquement de novembre 1942, de rejoindre les forces combattantes bien qu'il soit titulaire depuis 1940 du Brevet de préparation militaire supérieure (Infanterie). Il est employé à Bedeau à la réfection des routes, dans une formation de pionniers. Cette situation le décide à abandonner cette formation équivoque pour s'engager dans les Forces Françaises Libres. Après être entré en contact avec des officiers anglais, l'un d'eux le fait passer, par avion, le 25 février 1943, de Gibraltar en Angleterre.

Là, il est admis à l'École Militaire des Cadets de la France Libre d'où il sort avec le grade d'aspirant en juin 1943 (promotion « Fezzan-Tunisie »). Il est alors affecté comme aspirant au 3^e Régiment de Chasseurs Parachutistes.

En août 1944, il reçoit pour mission d'aller renforcer l'encadrement des maquis de Bourgogne.

Parachuté dans la région de Sennecey-le-Grand, il monte d'incessantes opérations de guérilla contre les forces allemandes qui refluent de la vallée du Rhône vers Dijon.

Le 24 août 1944, près de la chapelle de Laires, qui surplombe les plaines de la Saône, il est grièvement blessé par des troupes ennemies embusquées dans cette chapelle. Une balle explosive l'atteint à la cuisse, tranchant l'artère fémorale. Il refuse de se laisser transporter par ses hommes, pour ne pas les exposer au feu nourri de l'ennemi.

Au cours d'une accalmie, il est transporté en camion vers Saint-Gengoux-le-National, mais expire en route, à la suite d'une grave hémorragie.

Un décret du 4 février 1946 lui a accordé la Médaille Militaire avec une citation qui, comportant l'attribution de la Croix de Guerre avec palme, exalte sa fin héroïque. Elle est conçue en ces termes :

« Jeune officier plein d'énergie, de courage et d'autorité sur ses hommes, montant d'incessantes opérations de guérilla sur l'ennemi. Était grièvement blessé à la chapelle de Laires, le 24 août 1944. Encerclé par l'ennemi, a refusé de se laisser transporter par ses hommes pour ne pas les exposer. Est mort victime de son dévouement. »